Vol. 2025, no. 4
Avril 2025

GENÈVE en bref

SURVOL DES NÉGOCIATIONS DE L'OMC SUR L'AGRICULTURE

Les tarifs « réciproques bienveillants » du Jour de la libération

Le Canada et le Mexique ont été exclus des tant attendus « tarifs réciproques » annoncés par le Président Trump le 2 avril 2025. Cette mesure controversée, qui a pris le monde par surprise en raison de sa portée mondiale et des pays ciblés, prévoit un taux de base de 10 % pour tous les pays, applicable à partir du 5 avril. De plus, certains pays feront face à des surtaxes supplémentaires à partir du 9 avril, calculées en fonction des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires (BNT).

Le Président Trump a invoqué *l'International Emergency Economic Powers Act de 1977*, la même loi utilisée pour imposer des tarifs pour contrer le fentanyl en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine. De nombreux pays ont été choqués par le taux qui leur a été appliqué et s'attendaient à un calcul complexe en raison de l'inclusion des tarifs, des BNT et d'autres obstacles commerciaux. Toutefois, le calcul final des droits de douane s'est avéré relativement simple : une division entre la valeur de l'excédent commercial d'un pays et la valeur totale de ses exportations, desquelles les États-Unis ne considèrent que la moitié.

Par exemple, la Suisse, qui impose des tarifs proches de zéro sur la quasi-totalité des importations américaines, se voit appliquer un tarif de 31 %, soit plus élevé que celui de l'UE (20 %), dont les membres comme l'Allemagne et la France appliquent un tarif moyen de 2 %. Il en va de même pour le Japon, qui a qualifié l'action américaine de « extrêmement regrettable », bien que son tarif moyen ne soit que de 2 %, et qui est désormais soumis à un tarif de 24 %. Plusieurs pays asiatiques, dont la Chine (34 %), l'Indonésie (32 %), la Thaïlande (36 %), le Vietnam (46 %) et le Cambodge (49 %), paieront un lourd prix pour des « tarifs réciproques bienveillants » du Président Trump.

Le début d'une vaste guerre commerciale ?

Une riposte mondiale de la part des pays touchés était attendue, mais les États-Unis ont affirmé que plus de 50 pays étaient prêts à entamer des négociations en priorité. Avant l'annonce du 2 avril, certains pays, comme le Vietnam et l'Inde, avaient réduit leurs tarifs sur les produits américains, sans succès.

Le 9 avril, le Président Trump a annoncé la suspension pour trois mois des tarifs réciproques pour tous les pays sauf la Chine. Pékin a été la seule capitale à répliquer immédiatement, en imposant un tarif de 34 % sur tous les biens américains.

Cela a entraîné une escalade entre les deux puissances économiques. Après l'annonce de Pékin (34 %), Donald Trump a relevé les tarifs sur les produits chinois à 104 %, et la Chine a rétorqué avec un tarif de 84 %. Le 11 avril, la guerre commerciale a atteint un nouveau sommet, avec des tarifs de 145 % côté américain et de 125 % côté chinois.

Pékin a toutefois annoncé qu'il cessait d'augmenter ses tarifs et se disait prêt à entamer des négociations avec les États-Unis. La Chine a également indiqué son intention de diversifier ses partenaires commerciaux pour réduire sa dépendance au marché américain.

Qu'en est-il de l'OMC ?

Le Secrétariat de l'OMC suit de près et analyse les mesures commerciales de l'administration Trump, compte tenu de leur impact potentiel sur l'économie mondiale et le système commercial international. Si cette situation déclenche une véritable guerre commerciale mondiale, les conséquences seraient désastreuses pour le commerce international. L'OMC recommande donc aux Membres de faire preuve de prudence dans leurs mesures de représailles.

« Je suis profondément préoccupée par ce recul et par le risque d'escalade dans une guerre tarifaire avec une spirale de mesures de représailles entraînant un effondrement du commerce », a déclaré la Directrice générale de l'OMC, Dre Ngozi. L'OMC appelle les Membres à gérer les pressions actuelles avec responsabilité afin d'éviter une intensification des tensions commerciales.

« L'incertitude qui règne autour du commerce mondial a rappelé à de nombreux Membres pourquoi ils attachent tant d'importance à l'OMC comme socle de prévisibilité de l'économie mondiale – et comme plateforme de dialogue et de coopération sur le commerce », a insisté la Dre Ngozi le 10 avril.

Un groupe appelé les « Amis du système » a également publié une communication exprimant son soutien au système commercial multilatéral fondé sur des règles, réaffirmant « le rôle central et indispensable de l'OMC au cœur du système commercial mondial fondé sur des règles, offrant un commerce mondial prévisible, transparent, non discriminatoire et ouvert ».

Cependant, la Dre Ngozi estime aussi que la situation actuelle constitue une opportunité de « changer le système pour le mieux ». Elle a déclaré que l'agenda de réforme de l'OMC devrait être vu comme une occasion importante d'améliorer ce qui ne fonctionne pas et de positionner l'organisation pour l'avenir en lançant des discussions sur la surveillance et la transparence, les négociations et la fonction de règlement des différends.

La Directrice générale de l'OMC a ajouté que ces discussions devraient commencer à Genève et culminer avec un débat ministériel et l'adoption d'une voie à suivre lors de la 14e Conférence ministérielle (CM14), qui se tiendra à Yaoundé, Cameroun, du 26 au 29 mars 2026.

Les États-Unis, pour leur part, ont décidé de suspendre leur contribution budgétaire à l'OMC, conformément au décret présidentiel du 4 février de Donald Trump imposant une révision bisannuelle de toutes les contributions américaines aux organisations internationales. En conséquence, le budget 2024 de l'OMC, qui s'élève à près de 205 millions de francs suisses, a été réduit de 23 millions.

Bien que les États-Unis ne puissent plus présider les organes de l'organisation ni recevoir sa documentation officielle, beaucoup estiment qu'ils finiront par s'acquitter de leur contribution, soulignant que l'administration Trump a tout de même nommé un ambassadeur américain, Joseph Barloon, à l'OMC, ce qui démontre une certaine volonté de maintenir un dialogue.

Cela dit, contrairement à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les États-Unis n'ont pas l'intention de se retirer de l'OMC, préférant miser sur une réforme de l'organe de règlement des différends et du pilier de négociation. Ils souhaitent rendre l'OMC « plus pertinente et viable face aux réalités actuelles » grâce à une « réforme significative » permettant notamment que des pays comme la Chine, le Mexique et l'Arabie saoudite

cessent de bénéficier du statut de pays en développement et des avantages qui en découlent.

Reprise des négociations agricoles

Comme prévu, l'Ambassadeur pakistanais Ali Sarfraz Hussain a été confirmé comme Président du Comité de l'agriculture en session extraordinaire (CoASS) lors de la première réunion du groupe de négociation le 1er avril. L'Ambassadeur Hussain entend débuter son mandat par une série de consultations bilatérales et de groupe avec les principaux Membres et coordonnateurs de groupes au cours des prochains jours.

Compte tenu de l'état actuel de la sécurité alimentaire mondiale, l'agriculture devrait être une priorité centrale lors de la CM14. « Un résultat lors de la CM14 devrait représenter une avancée pragmatique. Avec le temps limité qu'il nous reste, nous devons nous concentrer sur ce qui est réalisable et véritablement significatif », a souligné le Président le 1er avril.

Une réunion informelle du CoASS est prévue les 23 et 24 avril.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs duCanada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92